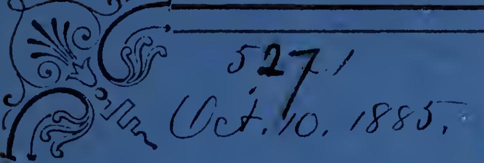


ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XIX

(TROISIÈME SÉRIE, TOME IV)

ANNÉE 1884

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

Communications des membres.

DESCRIPTION D'UNE COUPE LEVÉE A ESTINNES-AU-MONT,

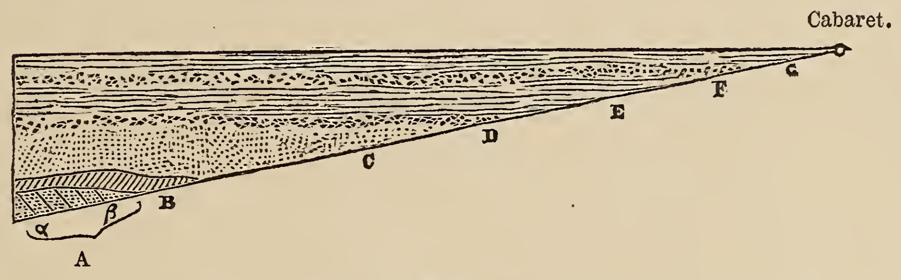
Par le Bon A. DE LOË et D. RAEYMAEKERS.

Le 1er novembre dernier, profitant d'un radieux soleil qui, contrairement à ses mornes habitudes de la Toussaint, venait de percer la brume de mille traits de feu, nous nous sommes mis en route et, dès 8 h. 10 m. du matin, nous descendions de wagon à Estinnes-Haulchain, quatrième station de la ligne du Centre lorsque l'on vient de Mons. Cette gare dessert trois villages : Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val et Haulchain ; c'était à Estinnes-au-Mont que nous avions à faire l'étude dont il s'agit ici. Quelque temps auparavant, en allant faire visite à un collègue, nous avions eu l'occasion de remarquer une fort belle coupe qu'offraient les talus de la route tout récemment construite. Cette localité, bien connue des archéologues, est traversée par une des plus grandes voies stratégiques de l'Empire des César. On y a trouvé à plusieurs reprises et en divers endroits, mais particulièrement au lieu dit : « Terre à Pointes », des restes d'habitations ou villas de l'époque romaine. Des objets préhistoriques ont également été recueillis à la surface de ses champs ; plusieurs fragments de haches polies, étiquetés Estinnes, se voient dans la jolie collection de M. l'abbé Lairein, curé de l'endroit.

Au sortir de la gare, on suit une route neuve qui mène directement au premier des trois villages que nous venons de mentionner ; cette route n'est autre que l'ancienne voie romaine de Bavai à Cologne par Tongres et Maestricht, que les habitants des localités qu'elle traverse appellent, dans le Hainaut du moins : « Chaussée Brunehaut ». — Il y a peu de temps, c'était encore une brisée ; on vient d'en faire un pavé et, pour adoucir la pente qu'il doit suivre à son entrée dans la commune, on a dû creuser le sol par une profonde tranchée dont nous allons donner plus loin la coupe. Ce pavé a fait subir des modifications à l'antique route ; il y a trente ans, on a fait un pont en briques sur le ruisseau et quelques déblais et remblais; en 1871, on a empierré et abaissé son niveau, et enfin, en 1884, le gouvernement l'a fait élargir et paver. Les Romains, en effet, ne faisaient ni déblais ni remblais, leurs chaussées suivaient les accidents du terrain en ligne droite ; lorsqu'ils rencontraient un obstacle, par exemple un mamelon, ils le contournaient et, l'obstacle franchi, ils reprenaient leur ligne droite.

A une distance de 350 mètres environ du passage à niveau du chemin de fer, un peu avant d'arriver à l'estaminet : « Au Repos de la Montagne »,

le chemin s'encaisse entre deux berges de 1m70 de hauteur. On peut déjà observer la base du limon hesbayen; celui-ci constitue uniquement, en cet endroit, les talus de la tranchée. Passé le cabaret dont il a déja été question, la route commence à descendre très fort; les berges s'élèvent et la coupe se développe sur une hauteur de 4 à 7 mètres. Nous la prenons au point de son plus grand développement, c'est-à-dire à 200 mètres de l'estaminet : « Au Repos de la Montagne ». Voici la coupe telle que nous avons pu la relever :



Légende : A. Coblentzien, étage taunusien; α grès; β schistes. — B. Base du landenien inférieur. — C. Landenien inférieur, sables. — D. Gravier de la base du diluvium. — E. Diluvium. — F. Base du limon hesbayen. — G. Limon hesbayen.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le terrain quaternaire est représenté par le limon hesbayen ou terre à briques séparé du diluvium par une ligne de cailloux de silex d'origine crétacée ou des galets de grès taunusiens formés d'une pâte siliceuse, homogène, de couleur brunâtre ou bleuâtre et d'une texture grenue. Ces éléments primaires affectent des dimensions variables, depuis le volume du poing jusqu'à celui d'une tête d'enfant. Cette ligne de démarcation est extrêmement nette et visible sur toute l'étendue de la coupe. Vient ensuite l'étage inférieur du quaternaire ou *diluvium* des géologues, avec sa composition calcaro-sableuse normale. En certains points de la masse, on rencontre des nodules de calcaire argileux, caractéristiques de cette formation et si abondamment répandus dans la même assise aux environs de Bruxelles, Louvain, Tirlemont, Tongres, etc. Malgré nos recherches, nous n'avons pu y trouver les fossiles caractéristiques de cet étage, notamment les *Helix hispida*, Müll. *ou H. conccinna*, Jeffreys, — *Succinea oblonga*, Drap. ou *S. antiqua*, — et le *Pupa muscorum*, L. Par l'intermédiaire d'un gravier de 20 à 30 centimètres d'épaisseur, ce quaternaire repose sur le landenien. Cette assise tertiaire appartient à l'étage inférieur ou L^1 d'après la nouvelle division en trois étages du landenien du Hainaut par MM. Cornet et Briart. C'est un sable assez doux, très glauconifère, non micacé, renfermant dans sa masse des linéoles d'argile ou bien des éléments argileux disséminés. Les strates argileuses sont surtout abondantes vers le haut, près de la base du diluvium. Soumise à un examen assez attentif, la coupe

du sable landenien marin montre par places des raies de couleur brunâtre, formées de limonite et dues à la décomposition chimique de la glauconie par les eaux chargées d'acide carbonique en solution. — Cette masse sableuse, dont l'épaisseur la plus grande est de 2m10, commence par un gravier d'un grand développement. Ces éléments graveleux sont constitués de matériaux enlevés par la dénudation aux roches sous-jacentes de la région et même étrangères à celle-ci. On y trouve en grande quantité des galets de schiste et de grès taunusien, des cailloux de silex crétacé aux formes bizarres et corrodées. Quelquefois on peut y rencontrer même des fragments de roches siluriennes de l'assise de Tubize comme l'arkose. Ce niveau délimitatif a une puissance de 1m60 à 2 mètres. Au point où la coupe atteint son plus grand développement, on observe un beau ravinement de cette couche aux dépens de la roche préexistante. Celle-ci repose, en effet, sur le devonien inférieur, renseigné sur la carte géologique de Dumont par E^1 ou étage inférieur, quartzo-schisteux du système eifelien de l'illustre géologue. A la suite de recherches paléontologiques et d'inductions stratigraphiques récentes, on a assimilé ces dépôts à l'étage inférieur ou taunusien du coblentzien de Dumont. A Estinnes-au-Mont, la roche est constituée par une assise de schiste, inclinée assez fortement, de couleur brunâtre, chocolat, se laissant rayer par l'ongle, de consistance tendre, se dilatant à l'air, où il se transforme en une sorte de pâte argileuse plastique. Cet élément schisteux repose sur un grès grisâtre, dur, de nature quartzeuse, renfermant des espaces vides où l'élément inorganique a disparu sans laisser de traces bien évidentes. Çà et là dans le grès, on constate un sable très grossier, de nature quartzeuse, enfermé dans des poches. Rappelons, à ce propos, que ce grès fait l'objet d'une exploitation assez importante à Birlenfosse.

En examinant la carte de Dumont, on observe que l'eifelien inférieur de cet auteur forme en partie la bordure orientale de son senonien du Hainaut. De plus, en s'étendant vers le nord, il suit les rives du ruisseau sous forme d'une mince projection divisant le S en deux parties.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de témoigner toute notre gratitude à M. de Lavallée-Poussin, à l'obligeance duquel nous devons la détermination de l'âge de cette roche primaire.

LISTE DES FOSSILES DE LA CRAIE BLANCHE DE GREZ-DOICEAU,

par A. DAIMERIES.

Galeotti [1], le premier à ma connaissance, a donné une liste de fossiles

[1] Galeotti. — *Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant.*

provenant de la craie senonienne de Grez-Doiceau. Cette liste accuse une vingtaine d'espèces :

Belemnites mucronatus, Schlot.
Ostrea vesicularis, Lmk.
— sp.
Pecten cretosus, Desp.
— *nitidus*, Sow.
— sp.
Lima, sp.
Avicula, sp.
Plagiostoma, sp.
Inoceramus Cuvieri, Brong.
Gryphæa, sp.
Terebratula, sp.
Spatangus, sp.
Restes d'un poisson.
Quelques polypiers.

A part les genres Plagiostoma et Spatangus, toutes les autres espèces ont été retrouvées par moi dans la craie senonienne de Grez. Quant au genre Gryphæa, je crois que Galeotti aura pris pour tel un *Ostrea vesicularis* dont certaines formes se rapprochent beaucoup de celles des Gryphées.

Le Musée royal de Bruxelles expose dans sa collection du crétacé supérieur, malheureusement beaucoup trop négligée par la direction de l'établissement, sept espèces de Grez-Doiceau qui me paraissent provenir de la craie senonienne de cette localité.

Dans une des dernières séances de la Société malacologique, MM. Raeymaekers et baron de Loë (1) mentionnent dans la craie blanche de Grez :

Belemnitella mucronata.
Ostrea vesicularis.
— *semiplana.*
Inoceramus Cuvieri.
Avicula, sp.
Rhynchonella octoplicata.
Crania ignabergensis.
Ananchites ovata ou *conoidea.*
Tiges de crinoïdes.
Débris de poissons.

De ces espèces, le *Crania ignabergensis* est la seule qu'il ne m'a pas été donné de retrouver.

J'offre aujourd'hui à la Société la liste suivante des fossiles que je possède de la craie blanche de Grez-Doiceau :

Mosasaurus Camperi, H. von Meyer.
— *gracile*, Owen.
Otodus appendiculatus, Ag.
Corax pristodontus, Ag.
Lamna elegans ? Ag.
Oxyrhina angustidens, Reuss.
Enchodus, sp.
Débris indéterminables de poissons.
Mitella Darwini, Bosq.
Cytherella, sp.
Baculites Faujassi ? Lmk.
Belemnitella mucronata, Schlot.
Pleurotomaria, sp.
Turbo, sp. 2.
Fusus, sp.
Natica ? sp.
Cancellaria, sp.
Inoceramus Cuvieri. Brong.
— sp. 2.
Avicula cœrulescens, Nilss.

(1) Société royale Malacologique de Belgique. Procès-verbal de la séance du 7 juin 1884. — Quelques observations faites aux environs de Grez par D. Raeymaekers et A. de Loë.

Avicula, sp.
Anomia, sp.
Lima granulata ? Nilss.
Plagiostoma ? sp. (Galeotti).
Ostrea lateralis, Nilss.
— *semiplana*, Sow.
— *podopsidea*, Nyst.
— *flabelliformis*, Nilss.
— *vesicularis*, Lmk.
— *hippopodium*, Nilss.
— *Nilssoni*, Hagen.
— sp. 3.
Janira substriatocostata, d'Orb.
Pecten cretosus, Defr.
— *nitidus*, Sow.
— sp.
Lithophage, sp.
Crania ignabergensis, Retz. (Raeymaekers et de Loë).
Rhynchonella plicatilis, Sow.
— *octoplicata*, d'Orb.
Terebratula elongata, Sow.
Terebratula biplicata, Sow.
— sp. 2.
Ditrupa clava, Borg.
Serpula, sp. 3.
Echinocorys vulgaris, var. *subconoidea* d'Orb.
Spatangus? sp. (Galeotti).
Cidaris Faujassi ? Desor.
— *subvesiculosa*, d'Orb.
— *ornatissima?* Ag.
— sp.
Cyphosoma? sp.
Bourguetticrinus æqualis, d'Orb.
Parasmilas, sp.
Trochosmilas, sp.
Eschara, sp.
Escharifora? sp.
Biflustra, sp.
Talpina ramosa, Hagen.
— *foliacea*, Hagen.
Foraminifères.
Polycistinées.

Cette liste accuse donc la présence dans le senonien de Grez-Doiceau de plus de 70 espèces.

MM. Raeymaekers et de Loë (1) sont tentés de rapporter la craie blanche de Grez à la craie de Nouvelles, en se basant sur des identités lithologiques et fauniques. Sans être absolument contraire à leur manière de voir, un doute existe pour moi sur ce synchronisme des deux craies ; car, si au point de vue lithologique l'identité de la craie de Grez avec celle de Nouvelles peut presque se démontrer, il me paraît en être de même avec la partie supérieure de la craie d'Obourg.

Au point de vue faunique, la liste précédente montre de notables différences entre les faunes de la craie de Grez et celle de Nouvelles. Il se pourrait fort bien que la craie de Grez fût un jour synchronisée à la partie supérieure de la craie d'Obourg ; l'absence du *Magas pumilus*, si abondant dans la craie de Nouvelles et caractéristique de cette couche, vient à l'appui de cette idée, ainsi que l'abondance ou la pénurie d'autres espèces. Du reste, la question est loin d'être résolue à ce point de vue : la faune de Grez-Doiceau étant, malgré les développements nouveaux de la liste susmentionnée, comparativement aux fossiles précédemment renseignés, fort loin d'être complètement connue. Il en est de même des faunes de la craie de Nouvelles et de la craie d'Obourg.

La séance est levée à 5 heures.

(1) *Loc. cit.*